

En page 2 :

L'ESPRIT DE LA REICHSWEHR
DANS LA "NOUVELLE" ALLEMAGNE

* LA RECONSTITUTION DES BASSINS HOUILLERS DU NORD *

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.617.

Pierre Lafitte, fondateur.

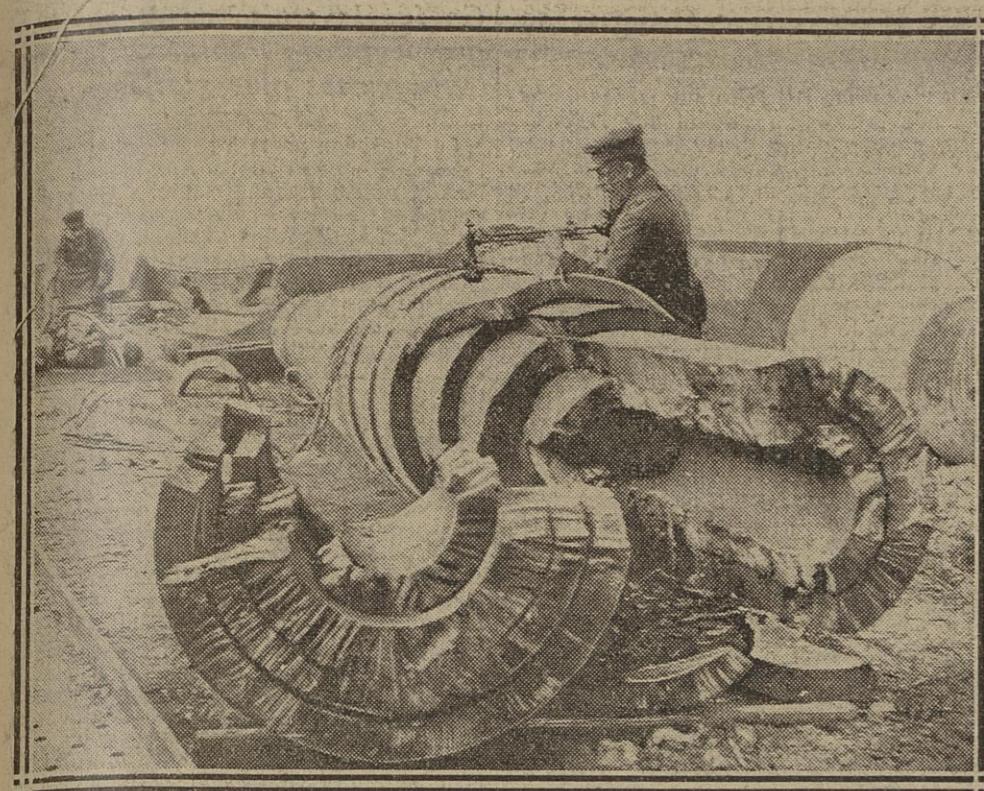
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE 20 cent.
Départements, Belgique, Suisse, Luxembourg, Provinces rhénanes occupées : 25 cent.
Étranger : 30 cent. (Voir prix des abonnements, dernière page.)

* Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLEON
Tél. : Gut. 02-73-02-75-15-00. — Adr. Tél. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.

SAMEDI
6
NOVEMBRE
1920

Remarquez que,
dans une discussion
entre deux personnes,
celle qui sera la
moins forte en rai-
son se fâchera.
DIDEROT.

LE DÉMANTÈLEMENT DES FORTS DU CANAL DE KIEL



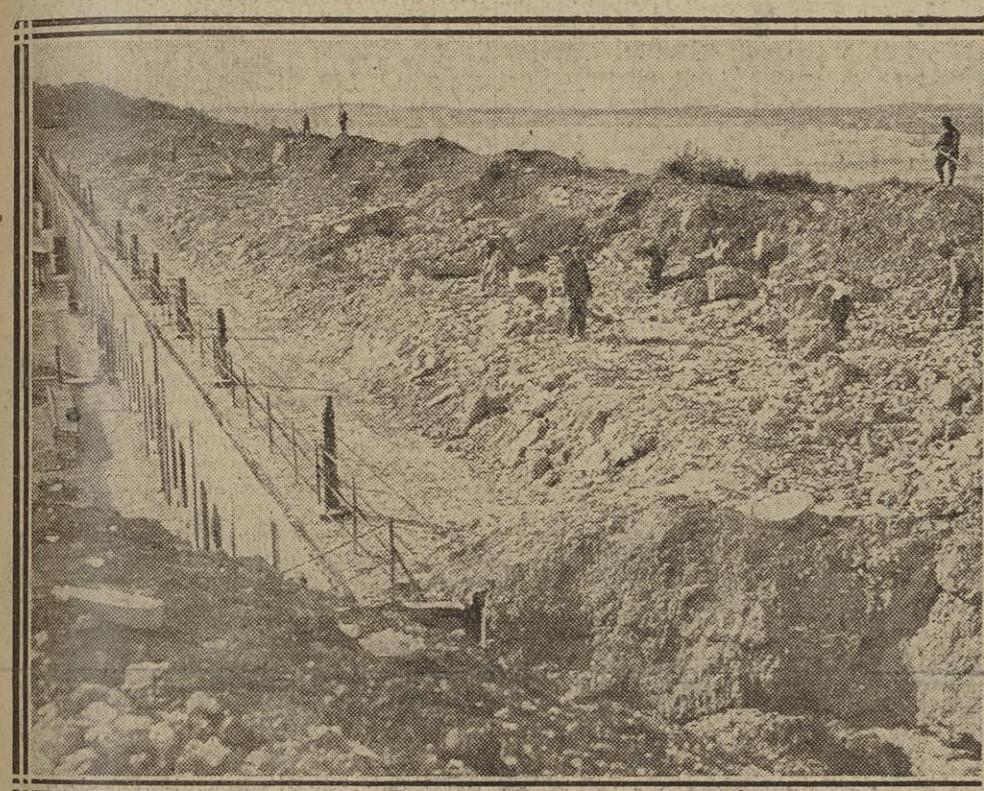
LE DÉCOUPAGE D'UN CANON DE 28 CENTIMÈTRES



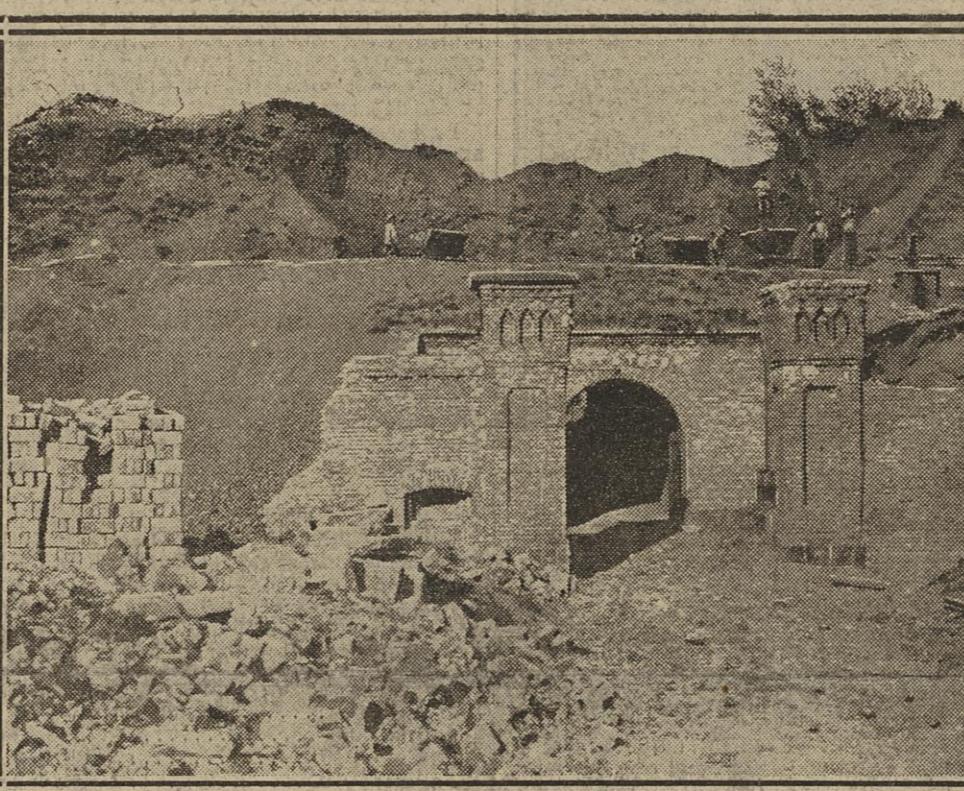
LES CANONS « DÉBITÉS » AU FORT DE LABOE



LE DÉCOUPAGE DES PLAQUES DE BLINDAGE



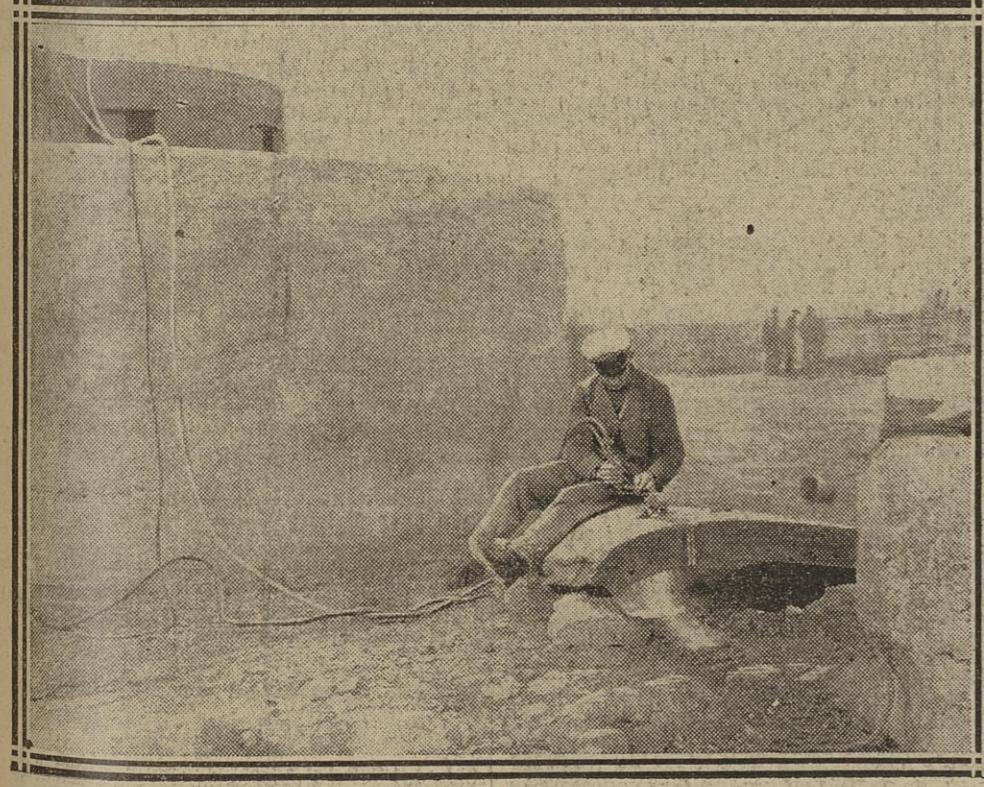
LA DÉMOLITION DES REMPARTS DU FORT KERUGEN



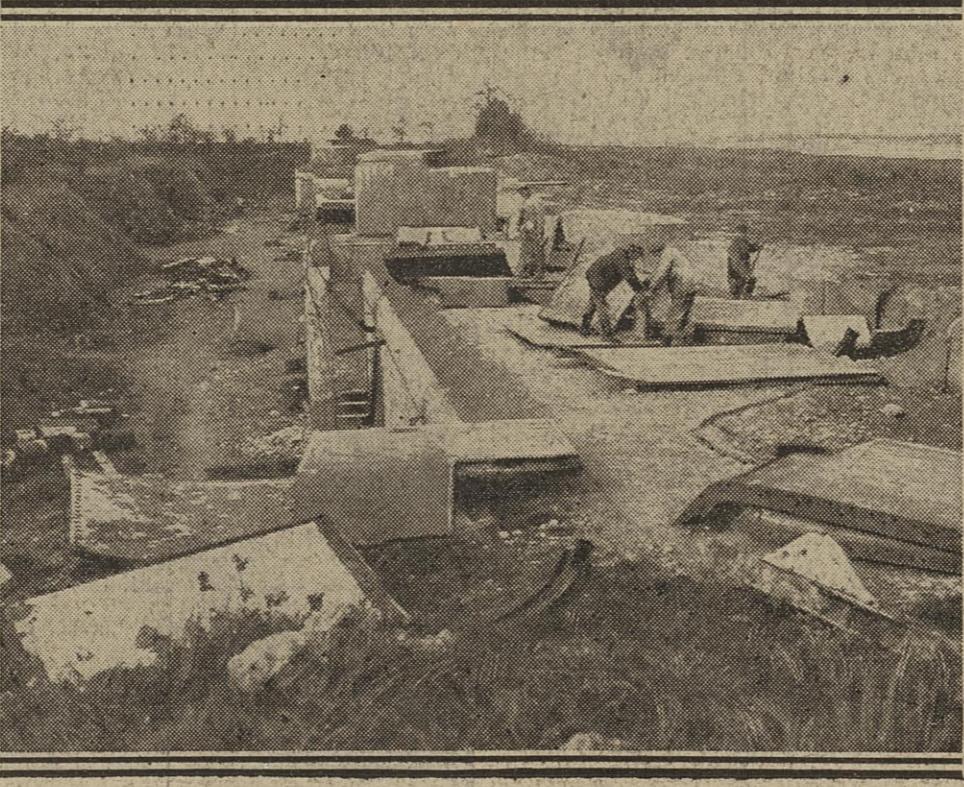
L'ENTRÉE DU FORT DÉTRUIT DE STOSCH



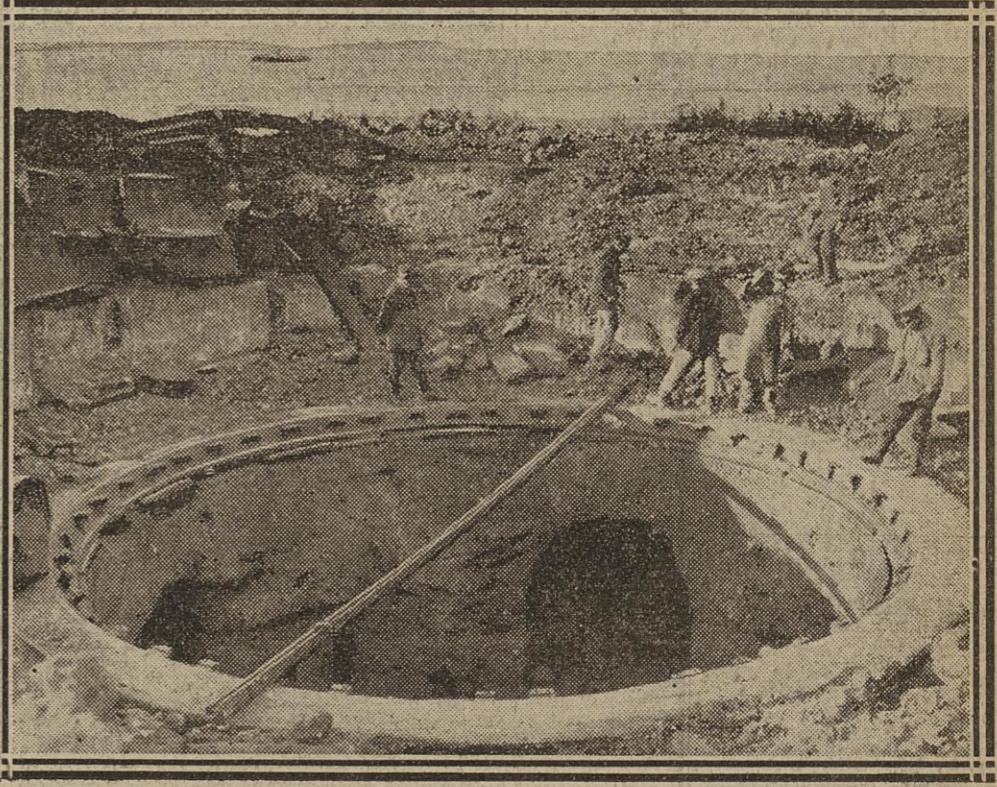
ON APLANIT LES REMPARTS DU FORT KERUGEN



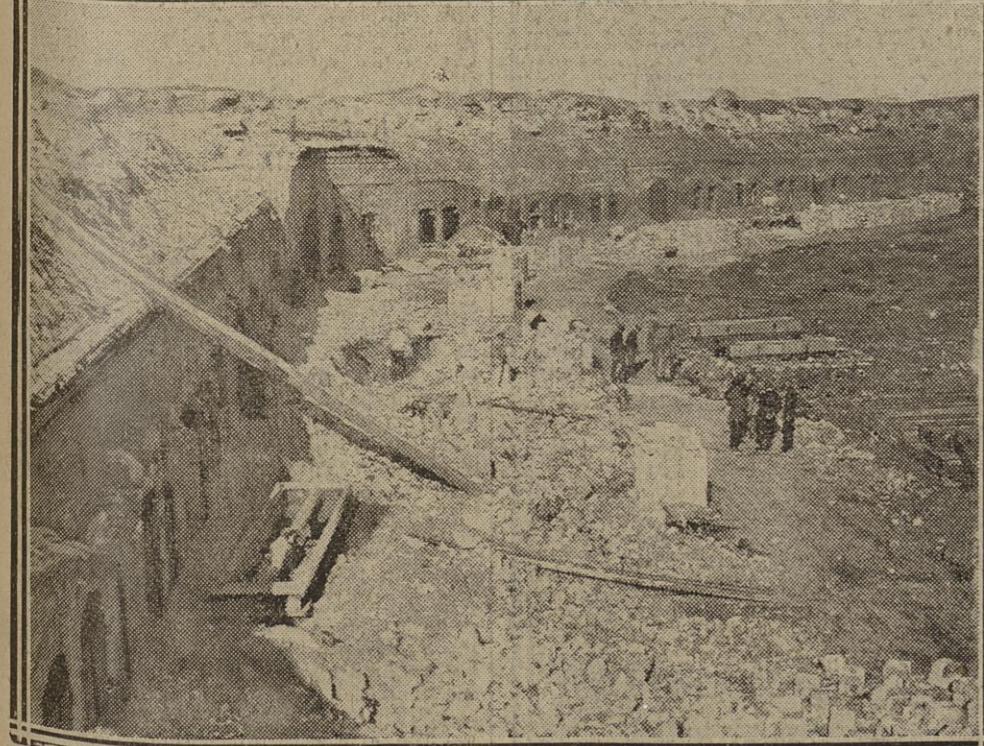
LE CHALUMEAU OXYDRIQUE DIVISE UNE TOUR DE LABOE



LES TOURELLES DU FORT DE LABOE SONT DÉMONTÉES



UNE TOURELLE DE DEUX CANONS DE 28 CENTIMÈTRES



UNE VUE DU FORT STOSCH EN VOIE DE DÉMOLITION

L'article 180 du traité de Versailles est ainsi formulé : « Dans le délai de deux mois, à dater de la mise en vigueur du présent traité, ceux des ouvrages fortifiés, forteresses et places fortes terrestres qui sont situés sur le territoire non occupé par les troupes alliées et associées devront être désarmés et, dans



DÉMANTÈLEMENT DES OUVRAGES DU FORT DE JAGERSBERG

un second délai de quatre mois, ils devront être démantelés. » Il semble, à considérer les photographies que nous publions ici, que, sur ce point au moins, les Allemands soient occupés à nous donner satisfaction. Il est vrai qu'un fort est plus difficile à dissimuler qu'un fusil et même qu'une mitrailleuse.



ON ACHÈVE DE DÉBITER L'ARMEMENT DU FORT STOSCH

L'ESPRIT ACTUEL DE LA REICHSSWEHR

Le véritable chef de la reichswehr, ce n'est pas le général Gessler, mais le général von Seeckt, l'ancien chef d'état-major de Mackensen.

Un projet de loi présenté au Reichstag, et inspiré par von Seeckt, tend à rétablir dans la nouvelle armée la discipline et les traditions de l'ancienne armée, afin d'y entretenir les idées de restauration monarchique et de revanche.

[DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIÈRE]

STRASBOURG, ... novembre. — Les dépenses militaires prévues au budget du Reich pour 1920 s'élèvent à 4.896 millions de marks, presque cinq milliards, et cela pour entretenir un armée qui ne doit plus compter que 100.000 hommes et une marine de 15.000 matelots, qui garnissent les six bateaux du type *Deutschland* et *Lothringen*, les six petits croiseurs et les quelques torpilleurs et contre-torpilleurs que le traité de Versailles a laissés à l'Allemagne.

Avant la guerre, un soldat coûtait annuellement 700 marks à l'empereur ; les mercenaires du nouveau régime lui reviennent à 42.170 marks par tête. Mais il ne faut pas perdre de vue la formidale dépréciation du mark, et, ainsi que le fait remarquer la *Gazette de Francfort*, en réponse aux attaques de la droite contre le système de l'armée de métier imposé par l'Entente, l'entretien d'un soldat du système de la conscription obligatoire coûterait aujourd'hui dix ou douze fois plus cher qu'autrefois.

La presse réactionnaire ne désarme pas et, quoi que disent les démocrates et les social-démocrates, elle s'adherre contre la « soi-disant » l'armée de mercenaires à laquelle elle voudrait substituer l'ancienne armée émanée de la conscription.

Encore que, selon le commissaire du déssarmement Peters, on ait livré jusqu'à présent 800 canons, 41.000 mitrailleuses et 1.753.000 fusils, nous avons tout lieu de croire que les villages allemands et les grandes propriétés des junkers recèlent encore des armes à feu, voire que certaines usines fabriquent encore des armes clandestinement, pour les bolcheviks, les Lithuaniens et aussi pour l'usage interne. Nous avons parlé longuement, la semaine dernière, à un de nos plus brillants officiers d'état-major, qui revient de Berlin. Il nous relatait qu'aux jours du prononcement de Kapp quelle ne fut pas la surprise des officiers de la mission de contrôle du général Nolet de voir sortir de la « Musikakademie » (Académie de musique), située juste en face de leur hôtel, à leur barbe, des canons regeant de mitrailleuses.

Ce fait est typique. Il n'est pas unique. On pourrait multiplier des exemples du même genre. Récemment, lorsque les bolcheviks s'apprêtaient à occuper le corridor polonais de la Vistule et qu'ils « libérèrent » Soldau, des caves des habitants allemands surgirent à profusion fusils et mitrailleuses. En Haute-Silésie, il en est de même, et aujourd'hui nous apprenons que des dizaines de mille aventuriers allemands, armés jusqu'aux dents, traversent la frontière lithuanienne pour guerroyer contre les Polonais. L'Orgesch, qui a remplacé les milices d'habitants, trouve autant de fusils qu'elles en désire, et la « nouvelle » Allemagne refait d'un clinquant d'acier qui n'est pas d'un bon pré-

Le général Scheidemann, l'ancien chancelier social-démocrate, vient de prononcer au Reichstag, il est clair que l'idéal du général von Seeckt, qui anime les soldats et les officiers de la reichswehr, est loin d'être l'idéal que nous souhaitons, qui souhaitent tous les partisans de la démocratie allemande. D'après Scheidemann — et ses paroles m'ont été corroborées par de nombreux témoignages de personnes qui reviennent d'Allemagne — le ministre de la Reichswehr, Gessler, n'est qu'un pantin aux mains des officiers. Au rebours du Gessler de la légende, c'est lui qui tire de continues révérences aux militaires qui devraient lui être subordonnés. Le véritable chef de la reichswehr, c'est le général von Seeckt. L'ancien chef d'état-major de Mackensen, appelé à ce poste par Noske au lendemain du coup d'Etat de Kapp, c'est lui qui protège les menées monarchistes de ses troupes et exécute sommairement tous les officiers ou soldats suspects de sentiments républicains.

Que châtiment a-t-on donc infligé aux fauteurs du « putsch » Kapp, de lâcheuse mémoire ?... Que nous sachions, hormis quelques renvois bénins, tous les coupables sont sortis indemnes de la bagarre.

Scheidemann, au nom de son parti, a annoncé, à la tribune du Reichstag, qu'il repoussait la nouvelle loi militaire inspirée par Seeckt. Celui-ci a proposé, évidemment, de rétablir dans l'armée une stricte discipline et les traditions de l'ancienne armée. Il paraît qu'il y a réussi dans certains corps, en particulier à Berlin. Bien que la reichswehr soit minuscule, il s'applique à conserver à cette armée la charpente et l'appareil de l'armée du kaiser, dans un but que nous devinons. Les rares officiers qui affichent des sentiments républicains sont traités de « gesinnungsschweine » (porcs par conviction).

Il est plus malaisé de découvrir la mentalité des troupes. Tant il y a de, en vertu de la nouvelle loi, le choix des soldats et des sous-officiers sera uniquement le fait des officiers, qu'ils seront privés de leurs

droits électoraux (paragraphe 33) et qu'ils ne pourront même pas appartenir à une association non politique sans l'assentiment de leurs chefs. Il est clair que cette clause va atteindre certaines associations auxquelles des soldats se sont affiliés.

Le but de von Seeckt et des auteurs de cette loi s'avère à l'étude des faits : ils veulent transformer la reichswehr en un organisme autonome, un mécanisme ayant où il seraient maîtres absolu, où ils pourront — si la loi est adoptée — sans redouter aucune intervention générante de l'extérior, diffuser leurs idées de restauration monarchique et cultiver surtout leurs projets de revanche.

La question des armes

Encore que, selon le commissaire du déssarmement Peters, on ait livré jusqu'à présent 800 canons, 41.000 mitrailleuses et 1.753.000 fusils, nous avons tout lieu de croire que les villages allemands et les grandes propriétés des junkers recèlent encore des armes à feu, voire que certaines usines fabriquent encore des armes clandestinement, pour les bolcheviks, les Lithuaniens et aussi pour l'usage interne.

Nous avons parlé longuement, la semaine dernière, à un de nos plus brillants officiers d'état-major, qui revient de Berlin. Il nous relatait qu'aux jours du prononcement de Kapp quelle ne fut pas la surprise des officiers de la mission de contrôle du général Nolet de voir sortir de la « Musikakademie » (Académie de musique), située juste en face de leur hôtel, à leur barbe, des canons regeant de mitrailleuses.

Ce fait est typique. Il n'est pas unique. On pourrait multiplier des exemples du même genre. Récemment, lorsque les bolcheviks s'apprêtaient à occuper le corridor polonais de la Vistule et qu'ils « libérèrent » Soldau, des caves des habitants allemands surgirent à profusion fusils et mitrailleuses. En Haute-Silésie, il en est de même, et aujourd'hui nous apprenons que des dizaines de mille aventuriers allemands, armés jusqu'aux dents, traversent la frontière lithuanienne pour guerroyer contre les Polonais. L'Orgesch, qui a remplacé les milices d'habitants, trouve autant de fusils qu'elles en désire, et la « nouvelle » Allemagne refait d'un clinquant d'acier qui n'est pas d'un bon pré-

Le général Scheidemann, l'ancien chancelier social-démocrate, vient de prononcer au Reichstag, il est clair que l'idéal du général von Seeckt, qui anime les soldats et les officiers de la reichswehr, est loin d'être l'idéal que nous souhaitons, qui souhaitent tous les partisans de la démocratie allemande. D'après Scheidemann — et ses paroles m'ont été corroborées par de nombreux témoignages de personnes qui reviennent d'Allemagne — le ministre de la Reichswehr, Gessler, n'est qu'un pantin aux mains des officiers. Au rebours du Gessler de la légende, c'est lui qui tire de continues révérences aux militaires qui devraient lui être subordonnés. Le véritable chef de la reichswehr, c'est le général von Seeckt. L'ancien chef d'état-major de Mackensen, appelé à ce poste par Noske au lendemain du coup d'Etat de Kapp, c'est lui qui protège les menées monarchistes de ses troupes et exécute sommairement tous les officiers ou soldats suspects de sentiments républicains.

Que châtiment a-t-on donc infligé aux fauteurs du « putsch » Kapp, de lâcheuse mémoire ?... Que nous sachions, hormis quelques renvois bénins, tous les coupables sont sortis indemnes de la bagarre.

Scheidemann, au nom de son parti, a annoncé, à la tribune du Reichstag, qu'il repoussait la nouvelle loi militaire inspirée par Seeckt. Celui-ci a proposé, évidemment, de rétablir dans l'armée une stricte discipline et les traditions de l'ancienne armée. Il paraît qu'il y a réussi dans certains corps, en particulier à Berlin. Bien que la reichswehr soit minuscule, il s'applique à conserver à cette armée la charpente et l'appareil de l'armée du kaiser, dans un but que nous devinons. Les rares officiers qui affichent des sentiments républicains sont traités de « gesinnungsschweine » (porcs par conviction).

Il est plus malaisé de découvrir la mentalité des troupes. Tant il y a de, en vertu de la nouvelle loi, le choix des soldats et des sous-officiers sera uniquement le fait des officiers, qu'ils seront privés de leurs

droits électoraux (paragraphe 33) et qu'ils ne pourront même pas appartenir à une association non politique sans l'assentiment de leurs chefs. Il est clair que cette clause va atteindre certaines associations auxquelles des soldats se sont affiliés.

Le but de von Seeckt et des auteurs de cette loi s'avère à l'étude des faits : ils veulent transformer la reichswehr en un organisme autonome, un mécanisme ayant où il seraient maîtres absolu, où ils pourront — si la loi est adoptée — sans redouter aucune intervention générante de l'extérior, diffuser leurs idées de restauration monarchique et cultiver surtout leurs projets de revanche.

La commission des finances

La commission des finances de la Chambre a adopté, hier, sur le rapport de M. Louchard, le projet relatif au régime fiscal applicable dans les régions libérées. Le rapport sera distribué et prêt à être discuté dès la rentrée des Chambres.

La commission a pris ensuite connaissance du rapport de M. Léaché sur les monnaies et médailles, M. Bignon, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, a été également entendu sur ses crédits de son département.

M. Herriot a, enfin, donné lecture de son rapport sur le budget de l'instruction publique.

Le conseil supérieur des consommateurs

Nous avons donné, hier, la composition du conseil supérieur des consommateurs. Ce conseil aura sa première réunion mercredi prochain, à 4 heures, au ministère du Commerce, 80, rue de Varenne. Rappelez que le décret a été adopté par le conseil, sera consulté sur toutes les questions intéressant l'alimentation nationale, notamment sur les vœux et conclusions des conseils départementaux.

Les conseils départementaux n'ayant pas encore pu transmettre de vœux au conseil supérieur, le président, qui n'est autre que le sous-secrétaire d'Etat au Ravitaillement, mettra à l'ordre du jour de la première séance la question du lait.

Dans les séances ultérieures, les vœux et conclusions que le public aura adressées aux conseils départementaux pourront faire l'objet d'étude du conseil supérieur s'ils présentent un caractère d'intérêt général.

Il existe actuellement, en Chine, un réveil très caractéristique du sentiment national. Les masses populaires ont réalisées des progrès énormes au cours des cinq dernières années, tant dans le domaine de la politique que dans le domaine industriel et commercial.

« On ne compte déjà plus, chez nous, les journaux d'opinion, rédigés et pensés en chinois ; les organisations de syndicats et de coopératives ; les établissements de crédit et les manufactures qui fonctionnent avec un personnel technique, une main-d'œuvre et des capitaux exclusivement chinois. »

« Nous pouvons exporter en quantités énormes, le thé, la soie, les produits agricoles de toutes natures, les céramiques, les papiers, les cuirs et les métaux. La république chinoise doit prévoir une organisation qui mette la vie, la liberté et les biens de ses citoyens à l'abri de toute agression étrangère. »

Changement de thème, M. Willington Koo nous parle de l'opportunité de voyage de M. Painlevé en Chine, et des sympathies naturelles entre son pays et la France, qui ont, en commun, un idéal de paix et de liberté, l'amour de l'ordre et du travail, la conscience, le goût très vif des lettres et des arts.

— Nous vous enverrons de nombreux étudiants, dit-il. Envoyez-nous des professeurs, des techniciens et des hommes d'affaires probes et actifs.

POUR LA PAIX DANS LE MONDE

LA RÉPUBLIQUE CHINOISE A LE DÉSIR D'ENTRER DANS LA LIGUE DES NATIONS

M. Willington Koo, président de la délégation chinoise à la conférence de la Ligue des nations, nous dit que « les idées et les sentiments qui ont présidé à la fondation de la Ligue sont les idées et les sentiments auxquelles les soldats se sont affilés. »

M. Koo estime que la conférence de Genève donnera à la Ligue une organisation stable.

[DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIÈRE]

DOUL, octobre. — Les bassins miniers du Nord et du Pas-de-Calais constituent, avec la guerre une des plus importantes sources de richesse des deux départements, l'ennemi a passé. Son œuvre de dévastation, destruction systématique, méticuleusement ordonnée, revêt un caractère douloureux. On a l'impression que les Allemands ont eu pour but précis de supprimer — sans nécessité stratégique, sans avantage immédiat ou futur pour eux-mêmes — la force vive d'un pays.

Les houillères ont été noyées dans l'entier, partiellement par rupture des cuvetages ou détruits par les bombardements. Si l'œuvre de destruction systématique, c'est-à-dire détruire tout ce qui peut être détruit, a été réalisée, il est difficile de déterminer si la destruction a été totale ou partielle.

Le département du Nord comprend 22 concessions de houille d'une superficie totale de 64.610 hectares, toutes situées dans le bassin houiller de Valenciennes. Ces 22 concessions se répartissent en 18 concessions en activité, c'est-à-dire actuellement en voie de reconstruction, et 4 concessions inexploitées en 1914 et où l'on ne travaille pas. Les mines du département du Nord ont, en général, moins souffert que celles du Pas-de-Calais.

La comparaison du chiffre de production des houillères du bassin du Nord en 1913 (6.813.761 tonnes) avec celui de 1919 (552.626 tonnes) permet de juger toute l'étendue des dégâts causés par l'invasion.

La seule concession d'Anzin, qui donnait, en 1913, 3.041.644 tonnes, n'en avait fourni, en 1919, que 365.121. Les chiffres comparatifs des mines d'Aniche sont aussi, probablement, suggestifs : 2.092.891 en 1913 et 113.915 en 1919.

La reconstitution de nos bassins miniers apparaît donc dès à présent comme une œuvre de prodigieuse envergure et de longue haleine.

Production comparée en 1914 et après guerre

Le rapport sur l'exercice 1919, présenté au conseil général du Nord par M. Stouvenot, ingénieur en chef des mines à Douai, m'a fourni la documentation technique la plus utile sur l'état de nos bassins miniers et m'a aidé ainsi à me rendre compte — pour les plus importants districts — des dégradations commises par les Allemands en même temps que des progrès de l'œuvre de reconstitution de nos bassins.

Avant d'entrer dans le détail de cette œuvre, quelques chiffres comparatifs de la production d'Anzin et d'Aniche en ces derniers mois et de celle des mois correspondants de 1919 feront apparaître assez nettement les progrès réalisés.

ANZIN

Juin 1919	... (Tonnes)	41.253
Juin 1920		70.990
Juillet 1919		29.968
Juillet 1920		82.030
Août 1919		34.851
Août 1920		111.056
Septembre 1919		44.320
Septembre 1920		113.132

ANICHE

Juin 1919	... (Tonnes)	3.423
Juin 1920		35.504
Juillet 1919		10.566
Juillet 1920		50.872
Août 1919		13.576
Août 1920		68.468
Septembre 1919		47.418
Septembre 1920		72.054

L'examen attentif de ce tableau révèle une continuité d'accroissement dans la production, en outre, cet accroissement pour un même mois d'une année à l'autre, très appréciable, laisse espérer une reconstitution relativement rapide de notre bassin minier.

Si la main-d'œuvre ne manque pas et si la reconstitution n'est pas entravée par de fréquentes grèves, la production d'Anzin et d'Aniche en 1922.

En 1913, Anzin fournissait annuellement 3.042.000 tonnes et Aniche 2.093.000 tonnes. J'ajoute que les prévisions des compagnies houillères se réalisent. Ces prévisions sont les suivantes :

En 1922, Anzin donnera 3.000.000 de tonnes et Aniche 2.060.000.

En 1923, nous obtiendrons pour

5 HEURES
DU
MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU
MATIN

SUR LE FRONT DE CRIMÉE

LA LUTTE ENTRE WRANGEL
ET LES TROUPES ROUGES

Les bolcheviks annoncent qu'ils ont réalisé une nouvelle avance.

ZURICH, 5 novembre. — Un radiotélégramme de Moscou du 4 novembre, 14 h. 15, transmet le communiqué suivant :

Dans le secteur de Crimée, de violents combats se poursuivent. Aux approches de la station de Salkovo, nous avons fait plus de 1.000 prisonniers et pris des cartons. Après un combat acharné, nos troupes ont occupé Gavtchik.

CONSTANTINOPLE, 5 novembre. — La cavalerie de Budenov, forte de 10.000 hommes, poursuit les blancs en retraite, coupe l'arrière-garde de Wrangel. Elle occupe Gavtchik sur la mer d'Azov, après avoir franchi Kakhovka, du prop. avec l'Wrangel. Le front forme un arc de dix milles, de la mer Putrid à Perekop, que Wrangel a repris. Cet arc est coupé dans deux endroits par les rouges, qui tiennent Perekop et Caplinka. Wrangel tient la péninsule de Siwash, mais annonce qu'il est attaqué sur tout le front, par ces forces en nombre supérieur. Les forces rouges forment cinq armées : au total, 40.000 hommes. Wrangel aurait perdu une grande partie de sa première armée. Melitopol, tandis que celle de Kakhovka serait coupée en deux, ce qui accélérerait l'information que des avions rouges ont détruit des ponts sur trois milles sur la mer Putrid empêchant ainsi Wrangel de se retirer vers la Crimée.

Il y a déjà 205.000 réfugiés en Crimée. (Chicago Tribune.)

Le général Milne
quitte ConstantinopleLONDRES, 5 novembre. — Une dépêche de Constantinople, 3 novembre, au *Times*, annonce que le général sir G. S. Milne part demain pour l'Angleterre.

Aux termes d'un accord qui vient d'être conclu entre les gouvernements français et anglais, le commandement allié à Constantinople sera exercé dorénavant à tour de rôle par un général anglais et par un général français qui resteront chacun vingt mois en fonctions.

On annonce également que la commission chargée d'administrer les finances ottomanes sera présidée tour à tour par le délégué français, le délégué anglais et le délégué italien. C'est le délégué de la France qui prendra le premier la présidence.

Le général Fayolle
à la Légion américaine

La mission française ayant à sa tête le général Fayolle, qui commande les troupes américaines sur le front, est composée de MM. Sénéchal, président des Camarades de combat; du lieutenant-colonel Réquin, délégué militaire à la Société des nations, et du lieutenant de Souvignier, de l'état-major du maréchal Foch, est de retour d'Amérique, où elle représentait la France aux grandes fêtes organisées à Cleveland par la Légion américaine.

Un dîner fut offert, hier, par l'Union interalliée au général Fayolle, qui fut ensuite reçu à la section de Paris de l'Américan Legion, rue de l'Élysée. Le colonel Vabord Ward, vice-président de la Légion américaine, a prononcé le discours de la réception; et le général a répondu par des paroles qui furent vigoureusement applaudies.

Une plainte de Mme Rouvier

En 1917, un agent d'affaires, M. Bourguignon, mobilisé à Bourges, persuada Mme Rouvier, veuve de l'ancien président du Conseil, d'engager des capitaux dans des affaires de terrain où il se disait également intéressé, et assailli, notamment, de l'acquisition d'une propriété à Gourmelen, d'une valeur de deux millions et demi. Mme Rouvier versa 500.000 francs, mais ne put recouvrer que 372.000 francs. Sur sa plainte, M. Bourguignon était traduit hier, devant le troisième conseil de guerre, sous l'inculpation de faire en écriture privée, abus de confiance et chèque sans provision.

Son accusé émetteur, Brandon, il se sent lui-même devenu le passé. Ses fils le devancent vers l'avvenir. Il ne peut les suivre. Il abdique. Ses associés, qui ont pu lever la main contre lui dans un mouvement insensé de conquérants, seront les seuls vainqueurs désormais. Il leur avoue sa certitude tardive de la vanité du pouvoir, des richesses, s'ils abolissent tout meilleur qu'ils fassent la part fraternelle à Jeanne et, pour celle, leur sour, renoncent à posséder, afin de les détruire, l'hôtel et les vieux arbres de Belmont.

Telle est cette pièce forte, virile, où chaque personnage est un caractère. Celui de Brandon doit un relief saisissant à l'interprétation très supérieure de M. Kemm sobre, divers, naturel toujours, et dans le style de notre cher Antoine, autrefois MM. Renier (Robert), Lehmann (Georges) animé de vivantes figures les deux fils Brandon. M. Amiot (Jim) est parfait de l'imitation et chérit émotion, dans deux scènes très fines, de haute comédie. M. Chabert avec une rondeur le rôle d'un intervieweur un peu ironique.

Mme J. Margel a créé Jeanne en artiste rare, avec une remarquable intelligence, mesure qui met en valeur les demi-teintes comme les accents forts, et distingue quelques comédiennes seulement de la joie forte des actrices.

Nous associons à son beau succès, et pour des qualités analogues, celui de M. Jean Worms. Il a été un Belmont d'une élégance rare, tenue tout à fait remarquable. Voilà un vrai "jeune premier". Il joue simple, haut de ne pas savoir qu'il possède des talents de voix, utilise en scène des séduisants moyens, sans jamais donner l'impression de l'effort ni de l'artifice.

L'interprétation, la mise en scène sont au niveau de cette œuvre élevée, franche, qui fait le plus grand honneur au Nouvel-Ami et nous en sommes bien sûr, l'applaudira, au cours de nombreux soirs, d'une assemblée enthousiaste, comme l'a été celle d'hier.

Charles-Henry HIRSCH.

10.000 francs. — Distance : 1.100 mètres. (L. D.)

A. Sabathier. — *Préface*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.L. Hirsch. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.A. J. Heron. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.A. Ekyan. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.E. Hirsch. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.G. Christophe. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.C. Cousino. — *Mister Black*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.L. Hirsch. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/₂ m.J. D. Dufey. — *Partie*..... 2¹/₂ m. *Partie*..... 2¹/_{2</sub}

LES COURS

— *LL. MM. le roi et la reine d'Espagne*, accompagnés de S. A. R. l'*Infant don Jaime*, leur fils, de la duchesse de San Carlos, grande maîtresse du palais, et du marquis de La Toreilla, grand maître du palais, sont arrivés ce matin, à 6 h. 30, à Paris.

Un déjeuner sera offert, à l'*Elysée*, à 13 heures, en l'honneur de leurs Majestés.

Le départ des souverains est fixé à lundi.

FIANCAILLES

On annonce les fiancailles de *Mme Colette Cervier*, fille de M. Gervex, membre de l'Institut, et de Mme, née Fauche, avec le *comte René du Plessis d'Argenté*, fils, du comte Paul du Plessis d'Argenté et de la comtesse, née de Bourtry.

DEPUIS

— On nous annonce la mort du *marquis de Prémault*, décédé le 5 novembre, en son hôtel, 37, rue Parmentier. Ses obsèques auront lieu lundi 8 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, où l'on se réunira. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part; prire de considérer le présent avis comme en tenant lieu. Ni fleur ni couronne.

NOUS APPRENONS LA MORTE

— *De M. Joseph-Antoine Bouvard*, ancien directeur des services d'architecture de la Ville de Paris, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à quatre-vingts ans;

— *De M. Arthur Lamendin*, ancien député socialiste du Pas-de-Calais, ancien conseiller général et maire de Liévin, âgé de soixante-huit ans.

Un événement mondain

Nos renseignements se précisent : c'est demain dimanche, 7 novembre, qu'aura lieu la réouverture du *Salon du Thé-Concert* du « TEA ROOM CONTINENTAL » (236, rue du Rivoli).

LE LAIT CONCENTRÉ BERNA est le plus riche SUISSE en crème

C'est le plus cher, mais le meilleur. Siège social : 22, rue de la Bientendance, Paris. En vente dans toutes les bonnes maisons

ETUDES CHEZ SOI

L'Ecole Universelle par Correspondance de Paris, la plus importante du monde, permet de faire chez soi, dans le minimum de temps et avec le minimum de frais, des études complètes dans toutes les branches du savoir. Elle vous adressera gratuitement, sur demande, celle de ses brochures qui vous intéressera.

Brochure N° 6060 : *Bacalauréats*. Classes complètes : Grandes Ecoles, Licences condonées, M. N. 6072 : Brevets, Classes primaires complètes, U. A. P., Professeurs, Carrères administratives.

Brochure N° 6084 : *Carrières d'ingénieurs*. Sous-Ingénieur, Dessinateur dans toutes les branches de l'Industrie, et dans l'Agriculture.

Brochure N° 6098 : *Carrières commerciales*. Administrateur commercial, Chef de publicité, Représentant, Expert-Comptable, Comptable, Secrétaire commercial, Correspondant, Sténodactylographe, Industrie hôtelière.

Ecole Universelle, 10, rue Chardin, Paris (16^e)

EXCEPTIONNELLEMENT !!! mais seulement PARDESSUS d'HIVER double entièrement

RATINE Laine BLEU MARINE SUR MESURE et tout fait RIBBY 16, Roul. Puissonnier PARIS 350 Ft.

Les Petites Annonces d'« Excelsior » sont reçues, 14, boulevard des Italiens, l'escalier particulier S. N. P., de 9 heures du matin à midi et de 14 heures à 18 heures, sauf la veille du jour d'insertion, où la réception s'arrête à midi.

Le Jardin d'Acclimatation vient d'organiser une exposition horticole fort intéressante. Dans la section florale, on a remarqué un certain nombre de nouveautés assez piquantes, entre autres deux espèces de begonias curieusement baptisés. L'un se nomme *L'Empereur*, sans doute à cause de sa belle couleur jaune d'or. Il y a là, pour le visiteur, une invitation délicate à remplir son devoir fiscal, qui part assurément d'un bon naturel et constitue une utile propagande. Nos félicitations au parrain de cette œuvre financière.

L'autre est d'un rouge sang impressionnant. Il porte le nom de *Verdun*. L'idée est moins heureuse. Croit-on glorifier le « sang des martyrs » qui dorment autour de la ville tragique en donnant à ces quelques pétales fragiles le nom sombre et sublime de l'immense charnier? Ce baptême apparaît d'autant moins indiqué, et la circonstance, qui dans le « langage des fleurs » dont usaient nos soldats le bégonia n'a jamais tenu les emplois héroïques! Cet horticulteur ne vient-il pas, précisément, de piéter un peu ses plates-bandes?

Il pourrait sans doute être un peu plus discret dans cette utilisation quotidienne des grands souvenirs. Est-il vraiment d'un goût bien sûr d'attribuer, comme on l'a fait, à deux chevaux de courses les noms de *Verdunette* et de *Sally Saillisse*? Était-il indispensable de nous doter du crayon *Foch* idéal, du *robinet de la victoire*, et de donner le nom de *Joffrette* à un petit four? Cette forme d'héroïsme commercial est un peu fâcheuse. Elle blesse les âmes douloureuses ou elle fait sourire. La mode de désigner l'eau de Cologne sous le nom d'eau de Pologne et de baptiser son chien Kronprinz fut assez éphémère. Dans cet ordre d'idées, les meilleures intentions se retournent parfois contre leurs auteurs. Le baptême du bégonia peut nous apparaître comme une cérémonie d'une haute portée symbolique. Ne baptisons pas les bégonias!...

EMILE.

L'Eglise et la République

Mgr. Roland-Gosselin, vicaire capitulaire du diocèse de Paris, vient de préscrire pour le 11 novembre un salut solennel, qui sera chanté, dans toutes les églises et chapelles, à l'occasion des fêtes commémoratives de la fondation de la République.

Aux motifs habituels, on ajoutera le *Domine, salva fac et le Te Deum*, puis, après la bénédiction, diverses invocations aux plus glorieux saints de la France : saint Martin, apôtre des Gaules ; sainte Geneviève, patronne et protectrice de Paris ; sainte Jeanne d'Arc, incarnation de la Patrie en armes.

Elections académiques

En comité secret, hier, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a recherché les moyens de sortir enfin de l'impasse où l'avaient, par deux fois, engagée les scrutins pour l'élection du successeur de feu Héron de Villefosse.

Elle paraît y avoir réussi après un nou-vel examen des titres des candidats, auquel ont pris part tous ses membres.

En dehors de MM. Delachênel et Giotz des deux anciens favoris, qui se partagent à égalité les suffrages aux deux scrutins sans résultat, deux autres candidats se présentent : M. Pellet, professeur au Collège de France, et M. Léon Dorez, bibliothécaire principal de la Bibliothèque nationale.

La lutte sera certainement très infé-rieure. Le scrutin a été fixé à vendredi prochain 12 novembre, et l'on espère qu'il sera définitif, cette fois.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

Tournoi d'éloquence

Il y a eu, hier, devant la première chambre du tribunal civil, que présidait M. le président Servin, un tournoi d'éloquence franco-italien. Les deux adversaires étaient M. le professeur Cogliolo, de l'Université de Gênes, et M. Desfarges, du barreau parisien. Le sujet : une importante affaire de sommation meublée et occupée.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

Tournoi d'éloquence

Il y a eu, hier, devant la première chambre du tribunal civil, que présidait M. le président Servin, un tournoi d'éloquence franco-italien. Les deux adversaires étaient M. le professeur Cogliolo, de l'Université de Gênes, et M. Desfarges, du barreau parisien. Le sujet : une importante affaire de sommation meublée et occupée.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi les deux architectes suivants : M. André, Blavette, Chaussemiche, Chippot, Debrasse, Eustache, Formigé, Guillet, Lambert, Marcel, Mayeux et Pontremoli.

En attendant, l'Académie des beaux-arts doit élire, aujourd'hui même, le successeur de M. Pascal. Elle le choisira parmi